



BILAN 2025

OBSERVATOIRE DE LA FRÉQUENTATION DU GRAND SITE SALAGOU – CIRQUE DE MOURÈZE



Syndicat mixte du Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze
11 Cours de la Chicane – 34800 Clermont l'Hérault
04.67.44.68.86 – info@lesalagou.fr
grandsitesalagoumoureze.fr



Table des matières

OBSERVATOIRE DE LA FRÉQUENTATION DU GRAND SITE SALAGOU – CIRQUE DE MOURÈZE.....	1
I. Le Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze	3
II. L'observatoire de la fréquentation	4
1. Méthode.....	4
2. Estimation du nombre de visiteurs dans le Grand Site.....	4
3. Zoom : le lac du Salagou.....	5
4. Zoom : Cirque de Mourèze	7
5. Provenance et type de visiteurs.....	9
6. Gestion de la fréquentation en juillet et août.....	12
III. Bilan.....	15

I. Le Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

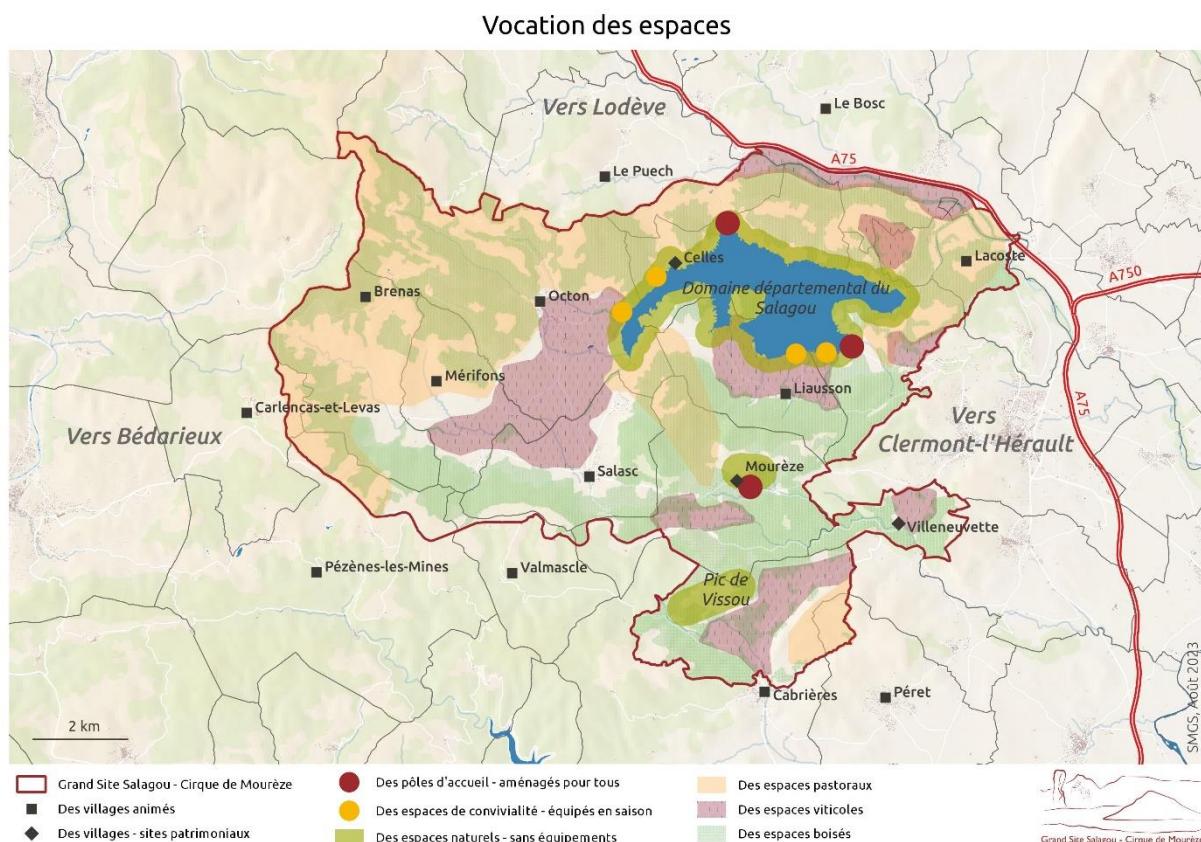
Le Grand Site Salagou-Cirque de Mourèze, 22eme Grand Site de France labellisé le 3 juillet 2024, constitue un ensemble paysager, architectural et patrimonial remarquable offrant un cadre de vie exceptionnel à ses habitants et aux visiteurs. Ce site est vivant, habité (env. 1800 habitants), en constante évolution.

La structure de gestion du Grand Site intervient sur près de 12000 ha : l'ensemble des sites classés de la Vallée du Salagou, du Cirque de Mourèze, du Pic de Vissou et Vissoune, et le site patrimonial remarquable de Villeneuvette.

Offrant une biodiversité remarquable, la vallée du Salagou et le Cirque de Mourèze ont été également désignés Zone de Protection Spéciale Natura 2000 en 2003.

Considérés comme un des sites majeurs de l'Hérault, ce territoire capte une grande partie des visiteurs du département. Cette fréquentation entraîne une pression sur les paysages. L'enjeu est de préserver les paysages naturels des berges, domaine départemental, dans un contexte de forte fréquentation afin de maintenir l'attractivité du site.

Le Grand Site souhaite proposer un accueil qualitatif à l'année, sans dénaturer le paysage et en partageant l'espace avec les activités locales et les différents usages (agriculture, vie quotidienne des habitants, gestion des espaces naturels...). Il travaille à limiter les pressions liées à l'attractivité du site. Les loisirs, les visiteurs, les animations ont toutes leur place dans la mesure où elles respectent le paysage et la vie du site sans en perturber durablement le rythme et le caractère.



II. L'observatoire de la fréquentation

1. Méthode

L'estimation de la fréquentation du Grand site repose sur :

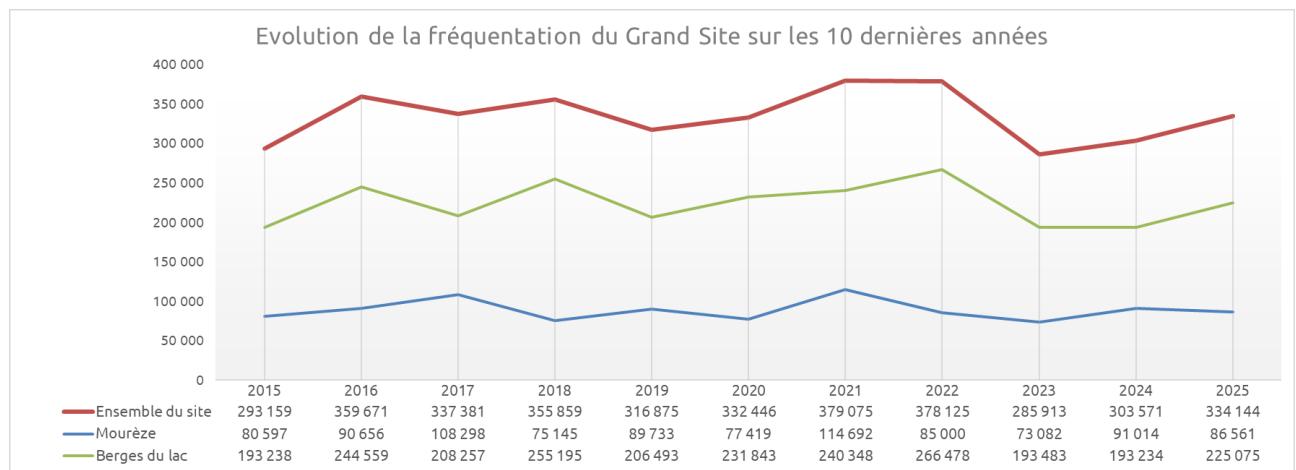
- Les données de comptage des véhicules relevées pendant la période estivale selon un protocole précis. Celles-ci sont collectées par la patrouille du Grand Site, les prestataires de tourisme, les agents de terrain et les communes du Grand Site, de la dernière semaine de juin à la première semaine de septembre. Les comptages ont lieu à une période donnée (entre 15h et 17h30), un jour de semaine et un jour de week-end, afin d'obtenir une estimation du nombre de véhicules présents simultanément sur le site au moment du pic de fréquentation.
- Des données complémentaires sont issues des comptages des visiteurs de l'Office de tourisme du Clermontais. La fréquentation des points d'accueil (Clermont l'Hérault, Mourèze et des berges du lac à Clermont l'Hérault) permet des extrapolations pour le reste de l'année et fournit une indication fiable de la fréquentation annuelle du Grand Site.
- Ce protocole est complété par des données issues de l'outil flux vision fournies par Hérault Tourisme. Elles permettent notamment d'analyser au mieux la provenance des visiteurs et leur type (touriste, résidents, excursionnistes, ...).



2. Estimation du nombre de visiteurs dans le Grand Site

La fréquentation du Grand Site (site classé Salagou – Cirque de Mourèze), excluant Villeneuvette et le Vissou) en 2025 est évaluée à environ **334 000 visiteurs**, répartis comme suit :

- Berges du lac du Salagou : 225 075 visiteurs ;
- Cirque de Mourèze : 86 561 visiteurs ;
- Estimation sur le reste du site (villages, festivals, manifestations, haute vallée...) : 22 508 visiteurs.

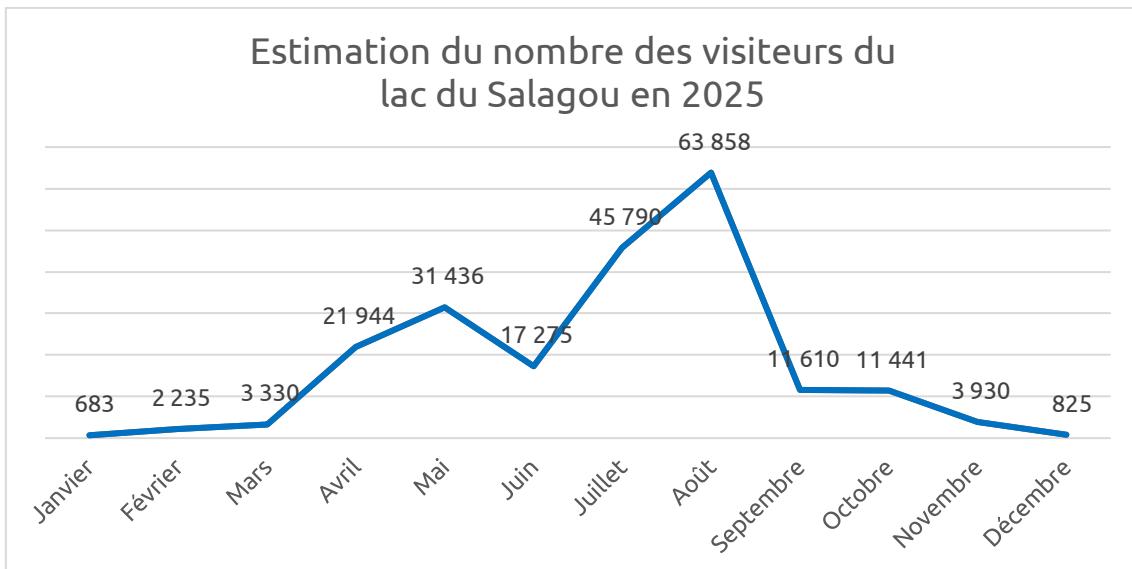


NB : durant les confinements et période de restrictions sanitaires de 2020 et 2021, nous avons collecté moins de données (OT fermées...), les séries ont parfois été davantage extrapolées donc peuvent présenter plus d'erreurs mais les tendances mises en évidence sont fiables.

L'historique de l'observatoire de la fréquentation du Grand Site est disponible depuis 2011 (voir les rapports des années précédentes pour les données antérieures à 10 ans).

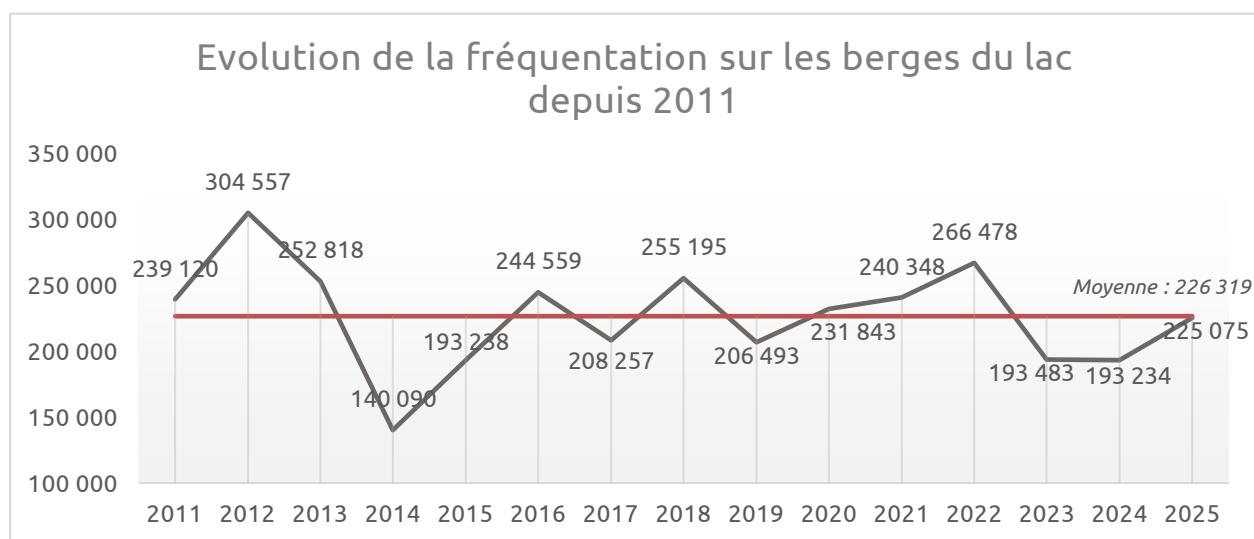
3. Zoom : le lac du Salagou

Ensemble de l'année



Les données journalières de comptage des véhicules (jours de semaine et dimanches) ont été extrapolées pour définir la fréquentation des 2 mois d'été. Ces données ont ensuite été redressées par un coefficient prenant en compte les comptages de l'Office du tourisme du Clermontais, antenne de Clermont l'Hérault. Le nombre de personnes par véhicule a été ajusté en fonction des saisons :

- Plus bas entre novembre et mars, saisons où les chasseurs, pêcheurs et sportifs sont plus nombreux que les familles) ;
- Moyen en avril, mai, juin, septembre, octobre, période où la fréquentation familiale du week-end se superpose à la fréquentation sportive et aux touristes hors saison souvent plus âgés
- Fort en juillet et août (les séjournants et visiteurs viennent en famille et entre amis). Cf. note méthodologie de l'Observatoire de la fréquentation.



La fréquentation totale du lac sur l'année 2025 est en hausse par rapport aux 2 années précédentes. Elle est très proche de la moyenne des 15 dernières années.



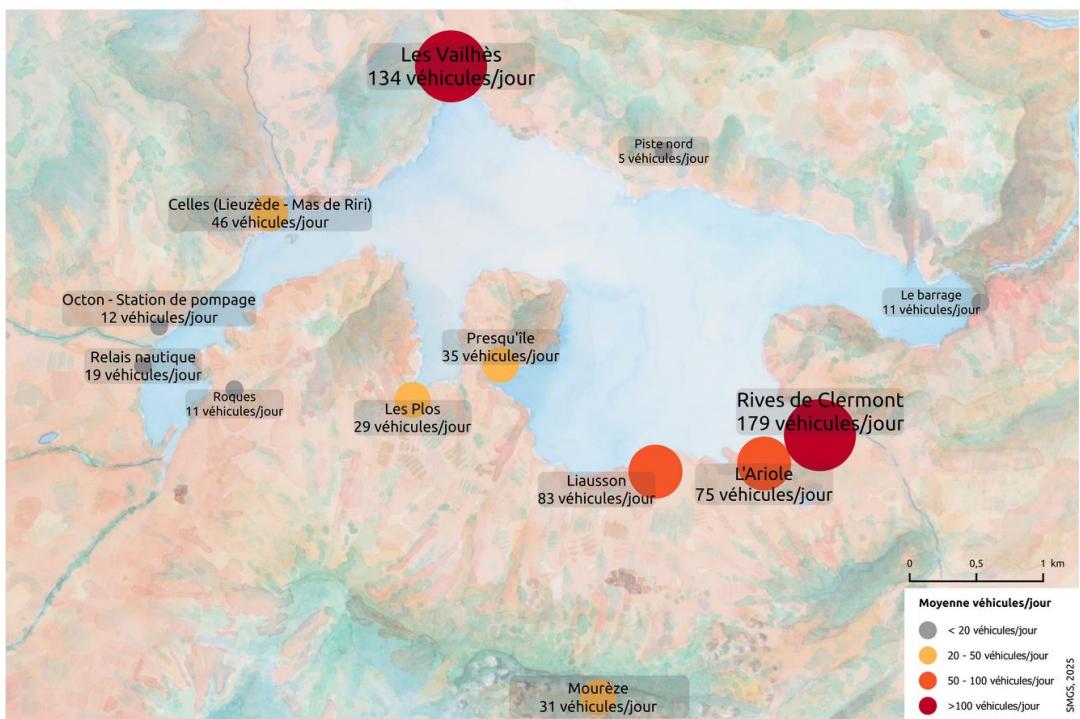
Saison estivale

Durant la saison estivale, on recense, au moment du comptage quotidien sur les berges du lac une moyenne de **626 véhicules** stationnés en simultanée (+9% par rapport à 2024),

- En juillet : en moyenne 562 véhicules/jour sur les berges (-2% par rapport à juillet 2024)
- En août : en moyenne 692 véhicules/jour sur les berges (+21% par rapport à août 2024 – mais qui avait été fortement impacté par l'alerte cyanobactéries)

En saison, pendant 22 jours, le domaine départemental du Salagou a accueilli plus de véhicules qu'il est théoriquement en mesure de gérer (700 véhicules stationnés simultanément à un instant T). Cette capacité a été définie en croisant les enjeux paysagers, les enjeux de gestion et d'accueil en 2013. Ce **chiffre est en hausse** par rapport à 2024, mais similaires à 2023.

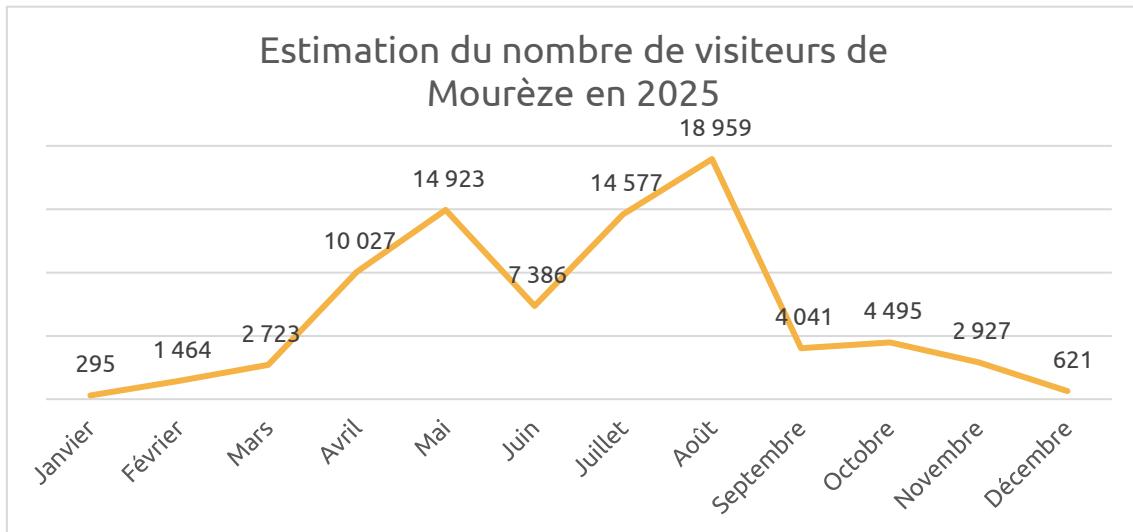
Stationnement de jour - Été 2025



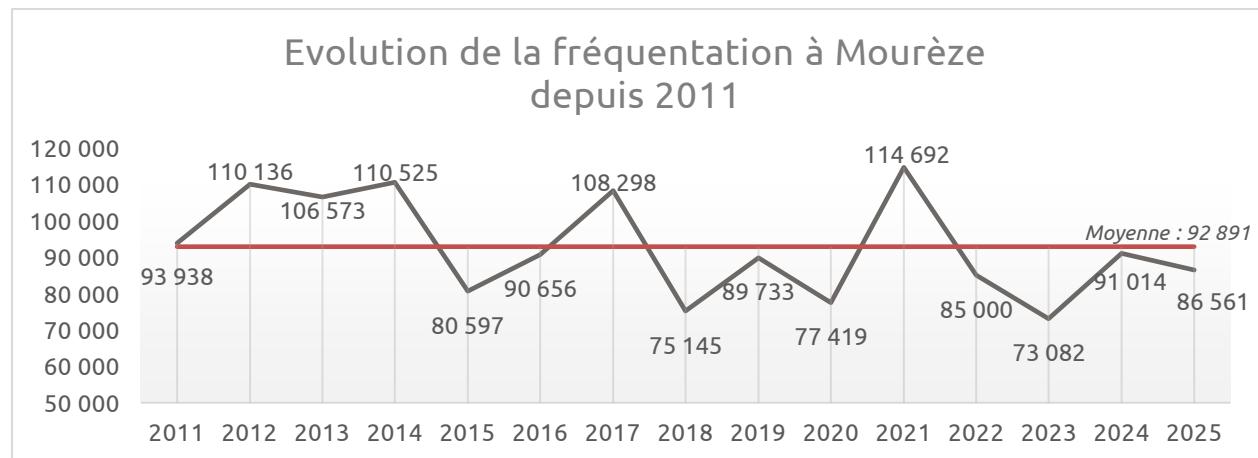
Comme chaque année, le stationnement de jour se concentre principalement sur les 2 pôles (Clermont l'Hérault et les Vailhés).

Les véhicules utilisés en tant que mode d'hébergement (camions, camping-cars) représentent 9% des véhicules stationnés en journée légalement sur les parkings. Ce chiffre est en hausse par rapport aux années précédentes. Il s'agit d'une des années avec la proportion de camping-cars la plus élevée depuis le début des comptages.

4. Zoom : Cirque de Mourèze



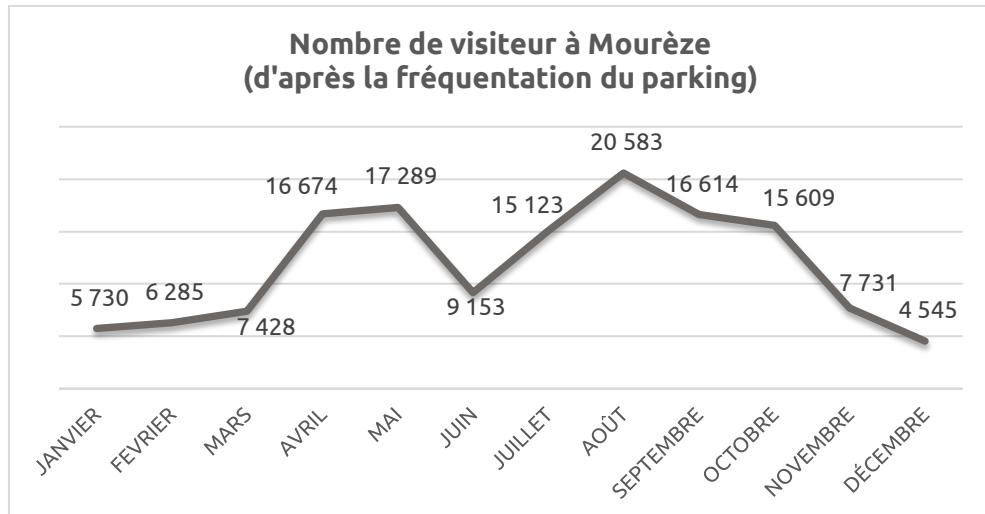
Extrapolation à partir du nombre de visiteurs du point d'accueil touristique de Mourèze. cf. *Note méthodologie de l'Observatoire de la fréquentation*.



D'après les données de l'office de tourisme, **la fréquentation du Cirque de Mourèze est en baisse par rapport à l'année 2024**. Il s'agit d'une fréquentation inférieure à la moyenne des 15 dernières années.

Bilan de la Mairie de Mourèze :

A Mourèze, le système de paiement du stationnement a été modifié, ce qui entraîne un changement du système de comptage. En effet, des bornes équipées de caméras ont été mises en place. Ces nombres ne peuvent donc être comparés avec les années précédentes en raison d'une manière différente de compter.



Il apparaît une différence importante d'estimation entre les 2 sources de données :

- d'un côté l'observatoire du Grand Site, dont les estimations sont issues de la fréquentation de l'antenne de l'office du tourisme et des comptages du parking en juillet et août,
- et de l'autre, les données de la mairie de Mourèze dont l'estimation est issue de la fréquentation du parking (comptage par caméra).

Cela met notamment en évidence la sous-estimation de la fréquentation hors-saison, qui peut s'expliquer par les périodes de fermeture de l'office de tourisme, et également par le fait que, suivant la période de l'année, les différents profils de visiteurs fréquentent plus ou moins l'office de tourisme. On peut effectivement penser qu'au printemps et à l'automne, les visiteurs sont d'avantage des locaux, ou à minima des héraultais habitués, connaissant le site, et venant principalement pour la randonnée et ne passant pas par l'office de tourisme.

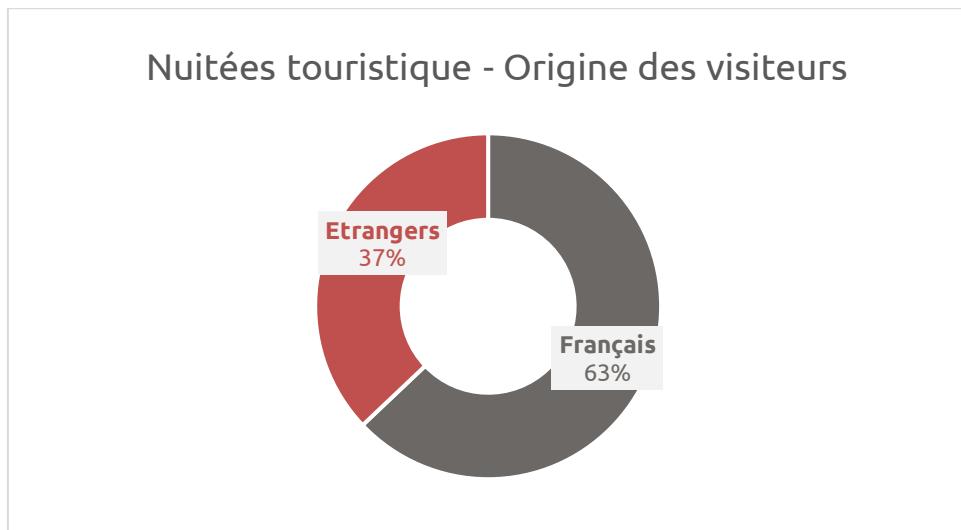
5. Provenance et type de visiteurs

Données obtenues grâce au dispositif flux vision.

- **Nuitées réalisées sur le territoire**

Le nombre de nuitées estimées en 2025 sur le territoire (incluant Villeneuvette et le pic du Vissou) est d'environ 552 000. Le périmètre de captation du dispositif Flux Vision sur le territoire a été modifié en 2025 afin d'inclure le Vissou et Villeneuvette et de mieux coller au périmètre réel du site. Il n'est donc pas possible de comparer avec les données des années précédentes.

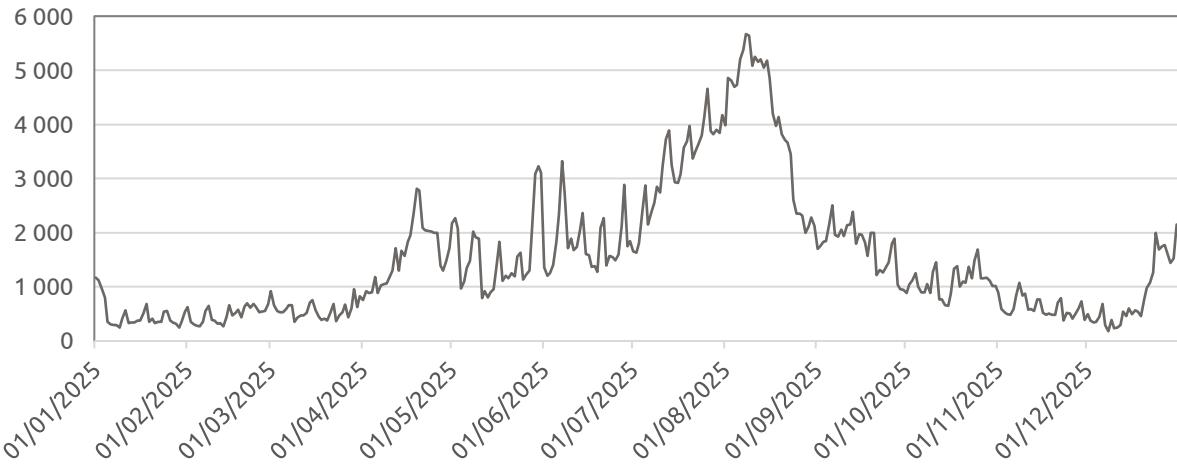
La majorité des visiteurs ayant passé la nuit sur le site sont d'origine française (63 %). Chez les visiteurs étrangers (37%), les principaux pays représentés sont l'Allemagne, les Pays-Bas, la Belgique, le Royaume-Uni, la Suisse et l'Espagne.



	Date	Nombre de visiteurs
Dates les plus fréquentées en juillet/août	08/08/2025	5 670
	09/08/2025	5 641
	07/08/2025	5 381
Dates les plus fréquentées hors juillet/août	07/06/2025	3 328
	30/05/2025	3 231
	31/05/2025	3 114

Nous observons un pic de fréquentation sur la deuxième semaine du mois d'août, et sur les WE fériés du printemps (mai, juin).

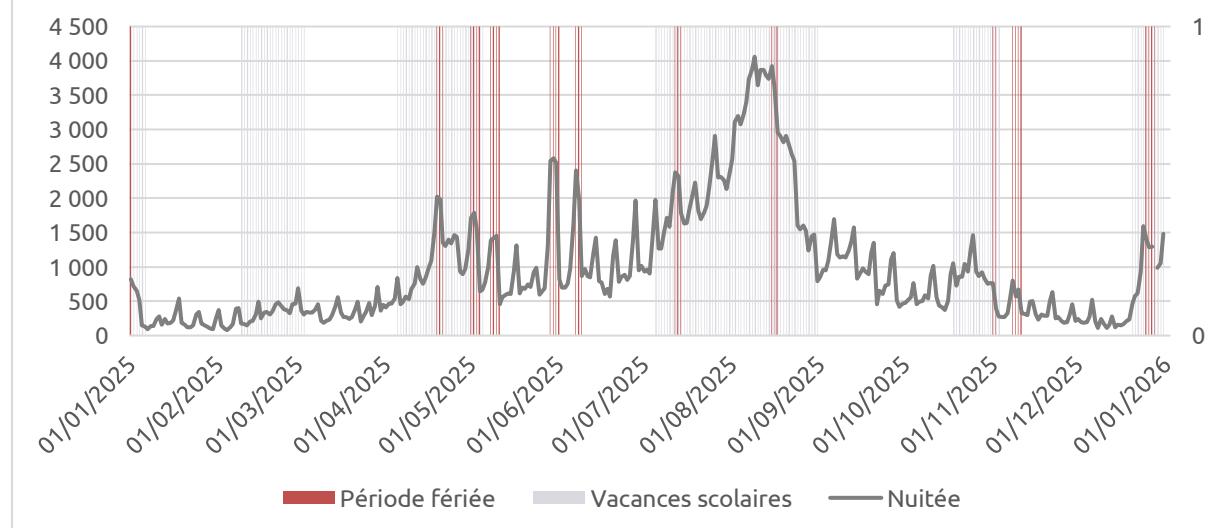
Répartition des nuitées pour les touristes (français et étrangers) en séjour sur le Grand Site



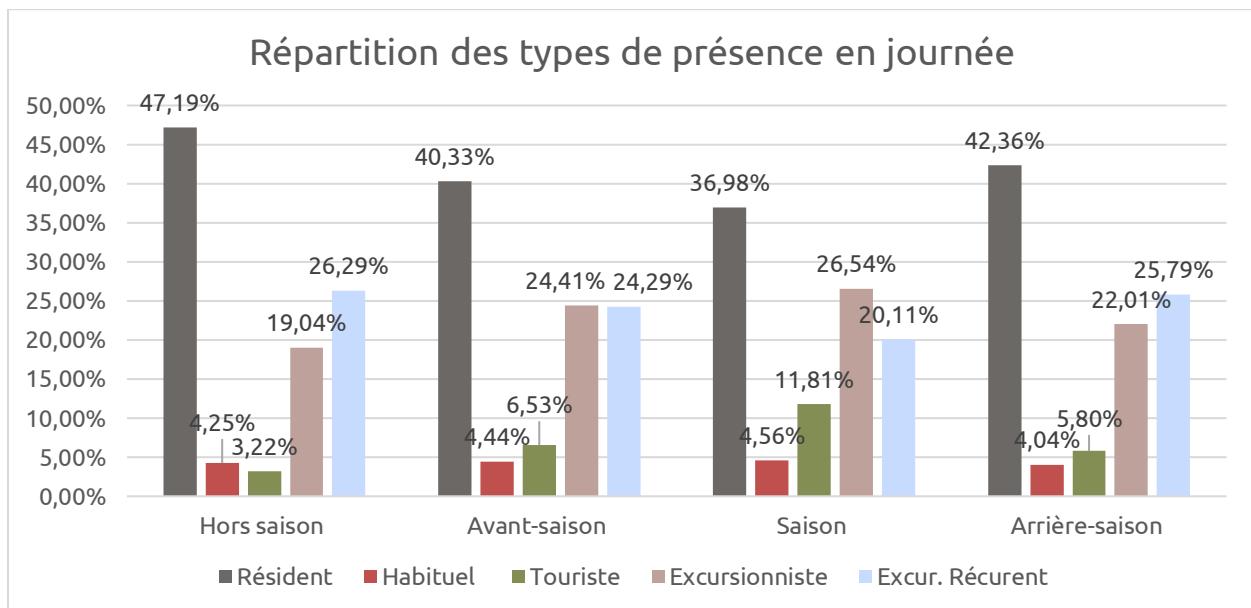
La répartition des nuitées sur l'année diffère selon la provenance des visiteurs.

Celle-ci est essentiellement concentré sur les week-ends prolongés du mois de mai, la période estivale et les fêtes de fin d'année pour les touristes (français d'autres départements et étrangers).

Nuitées des touristes Français



- **Présence en journée sur le territoire**



Détail de la légende :

Hors saison = janvier, février, mars, novembre et décembre

Avant saison = avril, mai et juin

Saison = juillet et aout

Arrière-saison = septembre et octobre

Résident = habitant

Habituel = non-résident du site mais présence régulière dans l'année avec nuitée

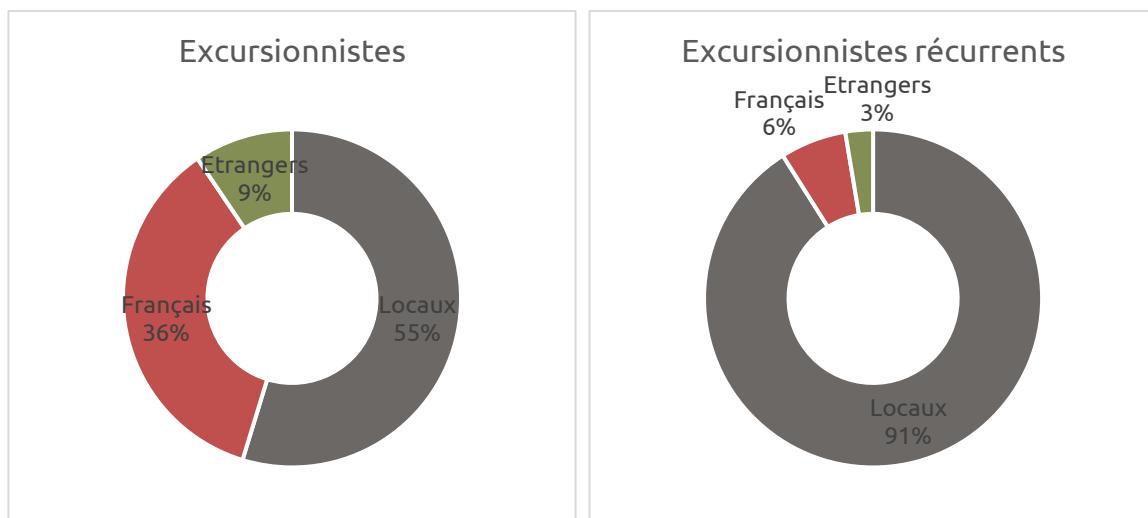
Touriste = non-résident qui a séjourné dans la zone seulement quelques nuits

Excursionniste = présence ponctuelle plus de 2h sur le site mais ne réalise pas de nuitée

Excursionniste récurrent = présence régulière plus de 2h sur le site mais pas de nuitée

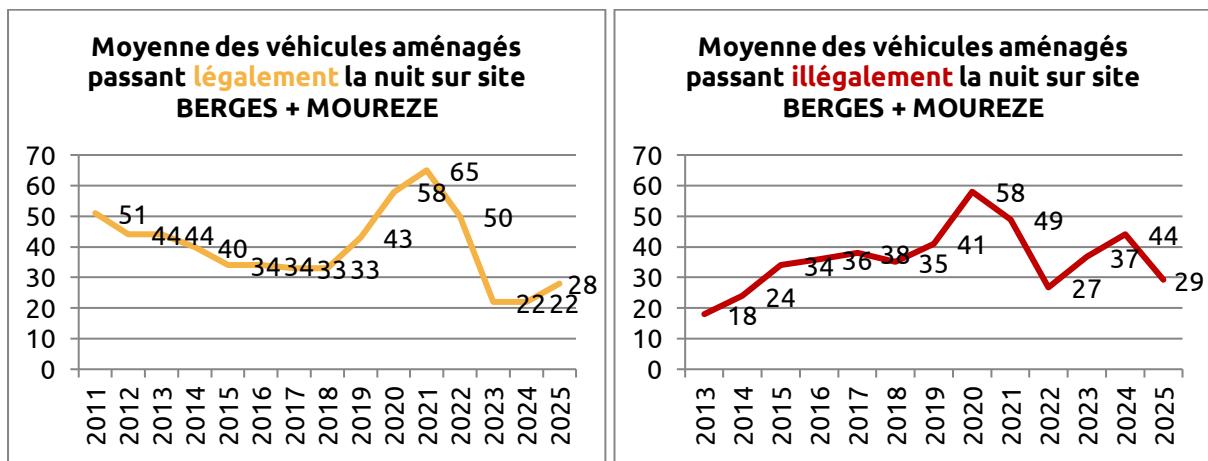
La présence en journée sur le site sur la totalité de l'année est majoritairement liée aux résidents (42,5%), viennent ensuite les excursionnistes récurrents (24,5%) et ponctuels (22,5%) et enfin dans une moindre mesure les touristes (6%) et les habituels (4,5%).

Concernant les excursionnistes (visiteurs sur la journée, mais qui ne réalise pas de nuitée), la répartition est la suivante :



6. Gestion de la fréquentation en juillet et août

Stationnement de nuit des véhicules aménagés



2025 montre une évolution positive quant à la gestion du stationnement de nuit des véhicules aménagés. Le nombre de véhicules passant illégalement la nuit sur le site est en baisse, au profit d'une augmentation des aires de nuit légales.

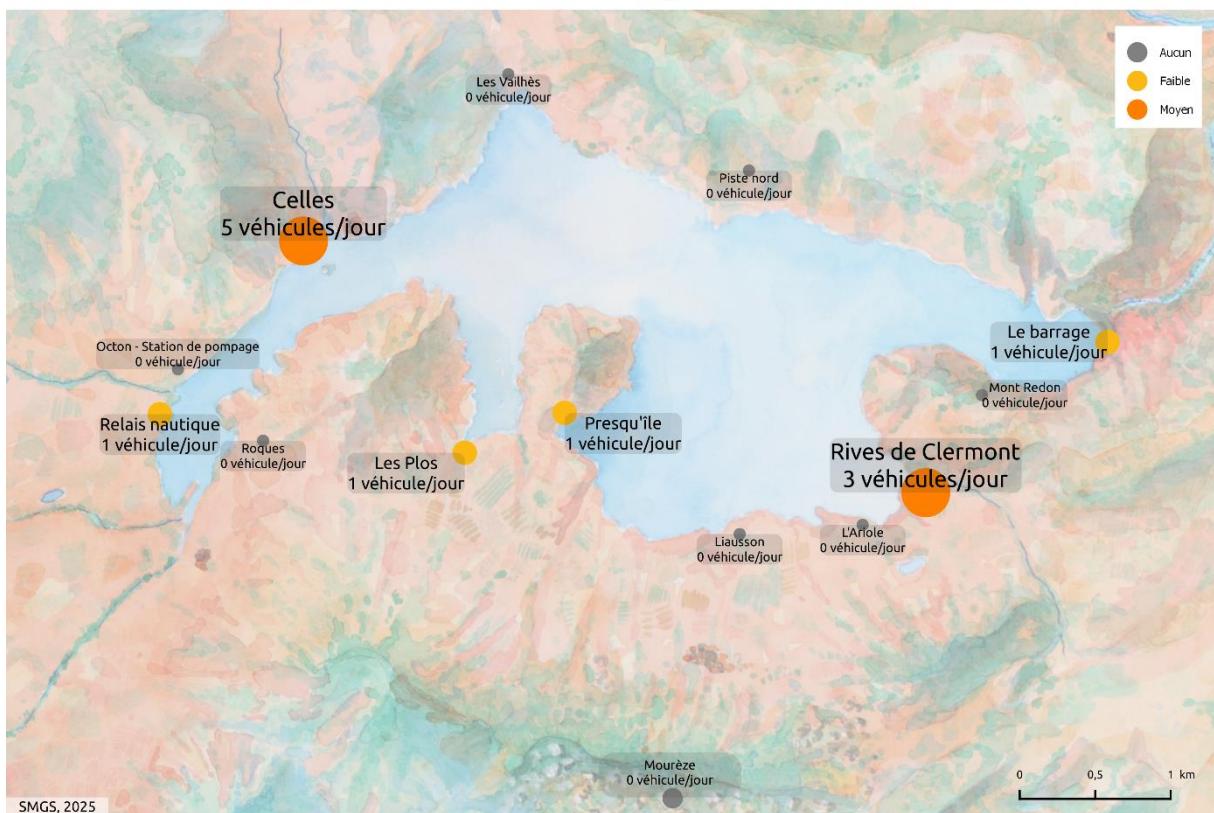
Cette évolution peut s'expliquer par une présence renforcée des forces de l'ordre durant l'été 2025 (présence d'une équipe de gendarmerie dédiée uniquement au lac) associé à une verbalisation systématique des infractions. Par ailleurs, l'aire de nuit du camping de Clermont l'Hérault, aménagement récemment (2023) commence à connaître une fréquentation un peu plus importante.

Stationnement sauvage (en dehors des parkings)

Le nombre de véhicules stationnés de jour hors parkings est en baisse depuis plusieurs années, et atteint un record en 2025 : 12 véhicules par jour, contre 19 véhicules en 2024, 24 en 2023 et 2022 et 100 en 2021.

Le stationnement sauvage est aujourd'hui bien géré, et il n'existe plus de gros points noirs sur les berges.

Stationnement sauvage - Été 2025

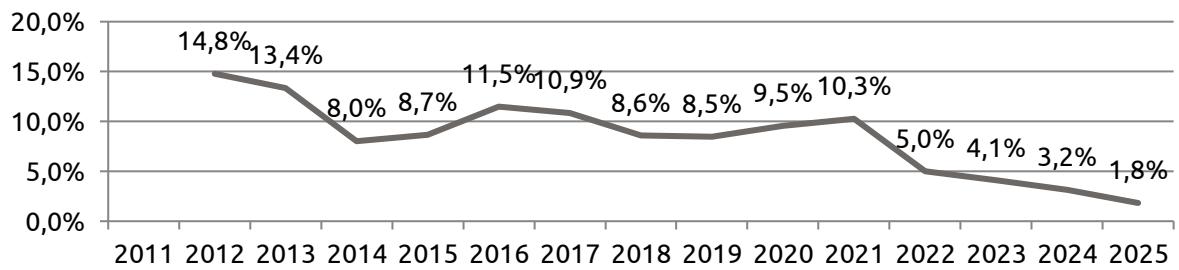


La forte diminution du stationnement sauvage ces dernières années est à analyser au regard de plusieurs éléments :

- La baisse de la fréquentation ces dernières années qui rend la gestion plus facile (moins de stationnement sauvage quand les parkings ne sont pas saturés) ;
- Le déploiement de moyens de contention qui limitent fortement les possibilités de stationnement sauvage ;
- La présence d'équipes coordonnées sur le terrain (Patrouille du Grand Site, Fédération de pêche, Police municipale, Gendarmerie, ASVP...).

Cette tendance a été encore renforcée en 2025 par la verbalisation systématique des infractions au stationnement par l'équipe de gendarmerie dédiée au lac pour la saison.

Evolution de la part des véhicules stationnés en dehors des parkings depuis 2011



L'objectif d'être à moins de 8% de stationnement sauvage a été largement atteint.

III. Bilan

D'après les données collectées par Hérault Tourisme, la fréquentation touristique dans l'ensemble du département est en baisse par rapport à 2024. Elle demeure néanmoins au-dessus de ce qu'elle était en 2019. La clientèle étrangère est en recul. La médiatisation des feux et les canicules effraient les touristes hors France. Les organismes de tourisme doivent intégrer le changement climatique dans leurs pratiques.

Sur le Grand Site, après les pics de fréquentation post-COVID (2021 et 2022) et 2 années assez basses en 2023 (canicule et sécheresse) et 2024 (cyanobactéries sur le lac et fermeture des massifs en raison des risques d'incendies), la fréquentation retrouve un niveau standard, proche de la moyenne. La fréquentation sur les berges du lac est en faible hausse, tandis que celle de Mourèze est quant à elle légèrement à la baisse.

Les données issues du dispositif Flux vision porté par Hérault Tourisme, ainsi que les comptages de la mairie de Mourèze sur son parking confirment la tendance à **un pic de fréquentation au printemps** (et notamment en mai et juin lors des week-end prolongés), mais également en période automnale – d'autant plus marquée au niveau du cirque de Mourèze. **L'adaptation des moyens de gestion et la présence des agents sur le terrain sur ces périodes est une priorité absolue pour les années à venir.**

En saison, les efforts mis en place en matière d'aménagements et de prévention, couplés à une intervention spécifique de la gendarmerie cet été, ont permis de maintenir un niveau de gestion satisfaisant.

- Le stationnement sauvage continu de diminuer (1,8% en 2025 ; la commission Grand Site ayant fixé comme objectif de rester en dessous des 8%).
- La gestion du stationnement de nuit évolue dans le bon sens (baisse sur stationnement illégal et hausse de la fréquentation des aires légales).

Cependant, ce résultat tient beaucoup du fait que la fréquentation ne soit pas très importante (parking rarement saturé) et de la présence renforcée des agents assermentés en juillet et août 2025.

Il sera important d'assurer la pérennité des dispositifs en place (patrouille du Grand Site, agents assermentés), de maintenir un niveau de surveillance suffisant en saison, et de renforcer les équipes sur les ailes de saison (notamment au printemps) dans les années à venir.

Pistes d'évolutions pour l'observatoire de la fréquentation :

- Le périmètre de captation du dispositif flux vision ayant été ajusté pour mieux coller au périmètre du Grand Site, il sera intéressant de suivre l'évolution sur plusieurs années
- Les comptages du parking de Mourèze par la mairie permettent, depuis 2022, une estimation plus fine du nombre de visiteurs sur ce secteur. Il pourrait être intéressant d'ajuster la méthodologie de l'observatoire pour intégrer ces chiffres.
- Les estimations de fréquentation annuelle sont basées sur la fréquentation des offices de tourisme. Cette méthode sous-estime largement la fréquentation du site hors saison (et notamment tous les habitants locaux qui fréquentent le site hors saison et qui ne passent pas par l'office de tourisme). Il serait nécessaire de mettre à jour la méthode pour mieux connaître la fréquentation annuelle, particulièrement pendant les vacances de printemps, les ponts de mai et l'arrière-saison.
- Etant donné l'extension du périmètre du Grand Site, le recueil et l'intégration des données de fréquentation de Villeneuvette et du Pic de Vissou est nécessaire.